

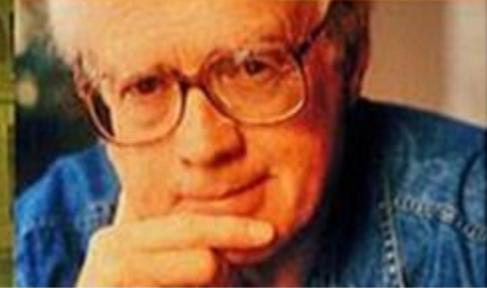


Rapport annuel 2017

Conseil de quartier
de Saint-Émile

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

Rapport annuel 2017



CONSEIL DE QUARTIER

SAINT-ÉMILE

Avril 2018

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour à toutes et à tous,

Merci! Je profite de l'occasion pour remercier les personnes qui se sont investies au sein du conseil de quartier en tant que citoyenne et citoyen, et également comme administratrice ou administrateur. Grâce à elles et eux, notre vie de quartier est plus dynamique.

Depuis sa création en 2007, votre conseil de quartier de Saint-Émile a permis certaines réalisations, mais plusieurs dossiers restent à développer ou bonifier. La participation active des citoyens au sein du conseil de quartier ne cesse d'augmenter. Le conseil de quartier a un pouvoir d'émettre des recommandations, de tenir des séances de consultation publique et de transmettre des avis concernant les dossiers touchant notre quartier. On peut également élaborer des projets pour notre quartier si nous le désirons.

Votre conseil de quartier essaie par les moyens mis à sa disposition de faire entendre votre voix au sein de la Ville. Les différents dossiers de notre quartier nous tiennent à cœur et la dernière année a permis à votre conseil de s'investir dans les dossiers dont le présent rapport vous fera état.

Nous vous invitons chaque mois à la rencontre mensuelle de votre conseil de quartier. Surveillez l'annonce des rencontres sur le site Internet de la Ville de Québec ou via notre page Facebook (Conseil de quartier de Saint-Émile) ou envoyez votre courriel personnel à notre adresse courriel (conseilquartier.saint-emile@ville.quebec.qc.ca) afin d'être avisé mensuellement de la tenue des rencontres du conseil de quartier. N'hésitez pas à vous joindre à votre conseil de quartier, il y a toujours des sièges en élection ou des places à coopter en cours d'année et cela, chaque année. Vous pouvez faire la différence, il suffit de vous présenter comme administratrice ou administrateur au sein de votre conseil de quartier. Vous aurez l'occasion de façonner l'avenir de votre quartier.

On souhaite bon succès au prochain conseil d'administration de notre conseil de quartier.

Au plaisir de vous rencontrer lors des séances mensuelles et lors de vos promenades dans notre quartier.

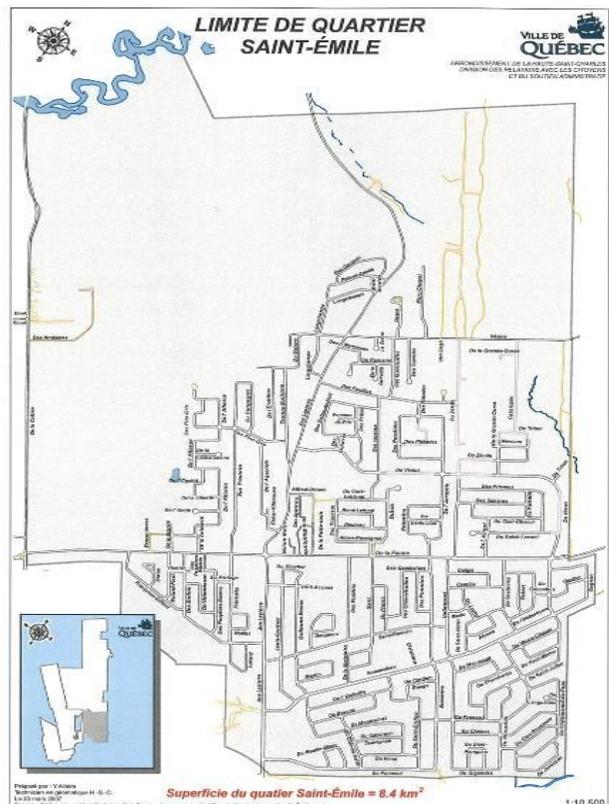
Manon Therrien, présidente

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent rapport annuel chevauche deux cohortes électives. Au cours de l'année, les conseils d'administration étaient composés des membres suivants :

CQSÉ	2016-2017	2017-2018
Président(e)	Manon Therrien	Manon Therrien
Vice-président(e)	Carole Thivierge	--
Secrétaire	Geneviève Lemieux	Geneviève Lemieux
Trésorier	Pierre Rivard	Pierre Rivard
Administrateur	Sébastien Bilodeau	Denis Saint-Pierre
Administrateur	Denis Saint-Pierre	Véronique Jenouvrier (jusqu'à l'été 2017)
Administrateur	Véronique Jenouvrier	Jamy Gabourie (coopté en mai 2017)
Administrateur		
Administrateur		
Élu, membre d'office /conseiller municipal du district	Steeve Verret	Steeve Verret
Équipe de soutien		
Conseiller en consultations publiques	Xavier Mercier Méthé	
Secrétaire de soutien	Michel Langlois	

Le conseil de quartier de Saint-Émile existe depuis 2007 et opère dans les limites présentées ci-contre :



2. LES SÉANCES DU CQSÉ

Au cours de l'année 2017, le conseil de quartier a siégé en assemblées publiques aux dates suivantes :

Assemblées 2017			Public (pers.)
24 janvier	1 ^{re} assemblée	ordinaire	0
28 février	2 ^e assemblée	ordinaire	0
28 mars		générale annuelle	3
25 avril	3 ^e assemblée	ordinaire	45
23 mai	4 ^e assemblée	ordinaire	2
juin		annulée (St-Jean)	
septembre		annulée (pas quorum)	
24 octobre		annulée (pas quorum) – demande d'opinion	5
21 novembre	5 ^e assemblée	ordinaire	3
décembre		annulée (Noël) – séance de travail	

Mentionnons que les administrateurs du conseil de quartier ont aussi pris part à des assemblées, des activités et/ou des tables de concertation durant cette période.

Les procès-verbaux sont disponibles sur le site de la Ville de Québec dans la section participation citoyenne :

<https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/participation-citoyenne/conseilsquartier/saintemile/index.aspx>

3. LES COMITÉS DE TRAVAIL

Les comités de travail et délégués du CQSÉ sont :

Comité	Délégués 2016-2017	Délégués 2017-2018
Sécurité routière	P. Rivard/ C. Thivierge	P. Rivard
Parcs	G. Lemieux	G. Lemieux
Liens avec les organismes	Aléatoire	Aléatoire
Représentation	Aléatoire	Présidente et aléatoire
Sapin de Noël/ Collecte de fonds	---	Aléatoire
Comité du plan d'action	C. Thivierge/P. Rivard	P. Rivard
Table de concertation du Plan directeur du réseau cyclable	C. Thivierge	Aléatoire

4. LES DOSSIERS 2016

4.1 Le plan d'action 2013-2016

Le Plan de quartier de Saint-Émile a été entériné en 2013 par la Ville de Québec et a été effectué en collaboration avec le conseil de quartier. Malgré le fait que le plan de quartier n'est plus un outil de travail pour les intervenants de la Ville de Québec, il n'en demeure pas moins que les grandes orientations retenues à l'époque sont toujours au cœur de nos priorités et nous aident à cibler les interventions prioritaires dans le quartier. Dans le tableau, nous avons mis en vert les objectifs qui font partie de la majorité de nos interventions tandis qu'en bleu, ce sont les objectifs qui ont été ou sont pris en charge par la Ville de Québec.

Actions prioritaires du Plan de quartier de Saint-Émile	
Orientations	Objectifs
Protéger et renforcer la présence du couvert arborescent	Viser, lorsque possible, la conservation d'arbres d'intérêt sur les terrains boisés faisant l'objet d'un développement résidentiel
	Poursuivre les efforts et initiatives de protection des arbres sur les terrains publics et privés de l'ensemble du territoire
	Favoriser la plantation d'arbres sur l'ensemble du territoire, plus particulièrement le long des axes de la rue de la Faune, de l'avenue Lapierre et dans les nouveaux secteurs de développement résidentiel
Adapter le réseau routier aux nouvelles réalités du quartier tout en favorisant une saine cohabitation entre tous les utilisateurs de la voie publique	Améliorer la sécurité routière
	Rendre plus sécuritaires et conviviaux les déplacements piétonniers et cyclables
Bonifier et améliorer les équipements de loisir et de sports du quartier	Améliorer et entretenir les parcs du quartier
	Aménager des équipements de plein air en milieu boisé
Promouvoir le développement de la vie de quartier	Assurer la pérennité des Fêtes de la famille de Saint-Émile
	Encourager la participation des citoyens aux différentes activités communautaires, culturelles et sportives
	Offrir des locaux communautaires de qualité et en nombre suffisant

Depuis 2015, le conseil de quartier souhaite une rencontre avec les représentants de l'Arrondissement afin de connaître la vision de la Ville pour le quartier de Saint-Émile. Nous avons besoin de connaître l'orientation et les aspirations de la Ville pour notre quartier afin d'être efficaces dans nos actions, de les prioriser et d'arrimer nos objectifs sur une vision concrète d'avenir du quartier. Cette vision de la Ville nous permettrait de mettre en place notre propre plan de quartier (mission, objectifs, valeurs, etc.). Sans la vision d'avenir de la Ville sur notre quartier, à court, moyen et long termes, nous ne pouvons arrimer et cibler efficacement les actions du conseil de quartier. Nous avons réitéré notre demande de rencontre auprès de la Ville à plusieurs reprises au cours des trois dernières années et sommes toujours en attente d'un retour de leur part.

Enfin, en décembre 2016, le conseil de quartier s'est réuni hors assemblée afin de définir les actions pour l'année 2017. Les six actions retenues et celles effectuées en 2017 sont :

Actions 2017	
Action	Réaction
Faire les démarches pour mettre en marche le projet de mémoire du conseil de quartier concernant le terrain humide au sud de la rue de la Faune et un lien avec le nord (projet de parc)	Pour le moment la bande boisée du secteur au nord de la rue de la Faune est supposée être protégée, mais il n'y a pas encore de pourparlers pour aménager le tout en sentier. Dossier à suivre en 2018.
Demander d'identifier la piste cyclable sous le viaduc de l'autoroute Laurentienne sur la rue de la Faune.	Fin de non-recevoir de la Ville même pour un aménagement temporaire et cela, même s'il en va de la sécurité des piétons et cyclistes du quartier. La piste cyclable sera aménagée à court terme, soit lorsqu'il y aura réaménagement de la rue de la Faune. Dossier à suivre en 2018-2019.
Collecte d'arbres sur le terrain qui sera développé sur la rue de la Faune à l'arrière de la pharmacie Brunet.	L'activité n'a pu avoir lieu compte tenu des dates serrées données pour la collecte d'arbres et l'organisation de l'activité suivant la reprise du conseil de quartier après la période estivale.
Rencontrer les services de la Ville concernés pour aider les membres du conseil à prioriser les besoins du quartier concernant le volet d'urbanisme.	Rencontre demandée, mais aucune rencontre n'a eu lieu en 2017, en partie à cause des élections
Relancer le comité de la sécurité routière de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	Aucune rencontre n'a eu lieu en 2017
Adapter et mettre de l'avant la vision du conseil de quartier concernant le plan de quartier	À suivre en 2018 (page Facebook)

4.2 Résolutions 2017

Puisque le conseil parle par résolution, voici les principales résolutions de l'année 2017 :

Résolution (date)	Libellé	Constat
Limite du quartier de Saint-Émile		
CQSÉ-17-CA-01 (17-01-24)	Il est proposé par M ^{me} Manon Therrien, appuyé par M ^{me} Geneviève Lemieux, de demander à la Ville de Québec de procéder à la modification des limites de territoire des conseils de quartier tel que demandé dans la résolution CQSE 12-CA-17. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité</i>	Toujours en processus de modification depuis 2012
Installation d'un panneau dynamique		
CQSÉ-17-CA-07 (17-02-28)	Il est proposé par M ^{me} Manon Therrien, appuyé par M. Pierre Rivard, d'appuyer l'installation d'un panneau dynamique au coin de la rue de la Faune et de l'avenue Lapierre. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>	Envoyée
Sécuriser espaces piétons et cyclistes sur les rues Vézina et de la Faune		
CQSÉ-17-CA-08 (17-02-28)	Il est proposé par M. Denis St-Pierre, appuyé par M. Pierre Rivard, de demander à la Ville de sécuriser l'espace pour les piétons et les cyclistes par l'installation de bollards du côté nord de la rue de la Faune entre la rue de Vénus et la prison ainsi que sur la rue Vézina entre l'avenue Lapierre et la rue Cassiopée. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>	Fin de non-recevoir de la Ville pour des installations temporaires et installations permanentes non prévues pour 2017 ou 2018.
Parc Inter-Nation		
CQSÉ-17-CA-09 (17-02-28)	Suite à l'adoption de la résolution CQSÉ 15-01-27 en 2015, il est proposé par Mme Manon Therrien, appuyé par M ^{me} Geneviève Lemieux qu'un rappel de la lettre d'intention sur le projet de Parc Inter-Nations soit acheminé aux divers intervenants concernés de la Nation huronne-wendat. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité</i>	Lettre envoyée en mars 2017 – sans retour de la Nation. Relance en 2018 à prévoir.
Mémoire - Loi 122		
CQSÉ-17-CA-10 (17-02-28)	Il est proposé par M ^{me} Manon Therrien, appuyé par M. Denis St-Pierre, d'appuyer la version finale du mémoire pour le maintien du droit référendaire suite à la résolution du CQSÉ 16-CA-22. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité</i>	Adoption du projet de règlement par la Ville.
Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement aux zones 62138Ha, 62144Mb, R.C.A.6V.Q. 206 - Bossanova phase II		
CQSÉ-17-CA-13 (17-04-25)	Il est proposé par M ^{me} Manon Therrien, appuyé par M. Pierre Rivard que le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Émile recommande l'adoption du projet de règlement R.C.A.6V.Q 206 à certaines conditions : 1. Repousser le plus possible vers l'arrière du terrain le projet de construction; 2. Dégager l'espace nécessaire pour l'aménagement d'un écran visuel ou d'une plantation d'arbres entre le projet et les résidences existantes; 3. Que la Ville mette en place des mesures pour diminuer les problématiques de circulation et de sécurité liées à la densification du secteur, notamment sur la rue de la Petite-Oasis et sur l'avenue Lapierre, et donne suite aux résolutions antérieures du conseil sur ce sujet, notamment pour l'aménagement d'un passage piéton protéger sur Lapierre.	La modification réglementaire a été effectuée, mais aucune des conditions n'a été respectée.

Résolution (date)	Libellé	Constat
Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement aux zones 62102Fb, 62107Fa, 62140Fb et 62142Ha, R.C.A.6V.Q. 205 - Secteur de la rue Marc-Chagall		
CQSÉ-17-CA-14 (17-04-25)	Sur proposition dûment appuyée, il est recommandé au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles de refuser le projet de règlement. <i>La proposition a été adoptée à l'unanimité</i>	La modification n'a pas eu lieu
Demande de rencontre avec la gestion du territoire		
CQSÉ-17-CA-17 (17-05-23)	Considérant les problèmes de circulation déjà soulevés par le conseil de quartier et les citoyens du secteur; Considérant la présence de plusieurs terrains à requalifier sur la rue de la Faune et l'avenue Lapierre; Considérant la construction récente de gros immeubles résidentiels au cœur du quartier et les problèmes d'intégration que cela pose; Il est proposé par M ^{me} Manon Therrien, appuyé par M. Pierre Rivard de recommander à la gestion du territoire de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles d'élaborer une vision globale pour encadrer la densification du secteur de l'avenue Lapierre et de la rue de la Faune et de consulter les membres du conseil de quartier à ce sujet. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>	Aucun retour de la ville en 2017
Appui au Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec - projet de loi 122		
CQSÉ-17-CA-19 (17-05-23)	ATTENDU QUE le Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec a demandé aux élus de l'Assemblée nationale du Québec, en commission parlementaire concernant le projet de loi no122, d'apporter les modifications suivantes au projet de loi : 1. Le retrait de toutes les dispositions qui enlèvent ou restreignent aux citoyennes et citoyens de la ville de Québec le droit de recourir au processus d'approbation référendaire en matière d'urbanisme. 2. L'ajout au projet de loi de dispositions obligeant la Ville de Québec à soumettre au processus d'approbation référendaire les modifications proposées aux règlements d'urbanisme adoptés à la suite d'un Programme particulier d'urbanisme, ainsi que pour les projets de développement résidentiel, commercial ou industriel de plus de 25 000 m2 lesquels sont actuellement soustraits d'un tel processus. ATTENDU QUE depuis son audition en commission parlementaire, le Regroupement des conseils de quartier a rencontré la majorité des élus provinciaux, toutes allégeances confondues, sur le territoire de la Ville de Québec pour bien expliquer sa position et les motivations des conseils de quartier dans la défense du droit d'approbation référendaire; ATTENDU QU'il se dégage de ces rencontres avec les élus qu'il y a lieu de préciser la position des conseils de quartier, particulièrement en ce qui concerne leur volonté de bonifier les processus de consultation et d'approbation référendaire actuels afin de corriger certains irritants invoqués en commission parlementaire; Il est proposé par M ^{me} Manon Therrien, appuyé par M ^{me} Geneviève Lemieux, de seconder le Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec dans sa position de demande le retrait des dispositions du projet de loi 122 qui enlèvent ou restreignent les citoyennes et citoyens de la ville de Québec le droit de recourir au processus d'approbation référendaire en matière d'urbanisme, et ce,	Appui déposé

Résolution (date)	Libellé	Constat
	<p>jusqu'à l'adoption ultérieurement d'une loi modifiant la Charte de la Ville de Québec ou la Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme, après une consultation publique générale en commission parlementaire sur les processus de consultation et d'approbation référendaire, laquelle loi comporterait des dispositions pour bonifier le processus de consultation à la Ville de Québec en établissant des principes directeurs pour mettre en place un processus transparent et efficient; des dispositions pour bonifier le processus d'approbation référendaire.</p> <p><i>La proposition est acceptée à l'unanimité</i></p>	
Sécuriser espace piétons rue Vézina		
CQSÉ-17-CA-20 (17-05-23)	<p>Il est proposé par M^{me} Geneviève Lemieux, appuyé par M. Pierre Rivard, de demander au bureau des transports de mettre en place des mesures pour protéger les piétons impliquant le respect de la vitesse sur la rue Vézina entre la rue Cassiopée et l'avenue Lapierre ainsi que la mise en place d'un espace sécurisé en attendant la réfection de la rue.</p> <p><i>La proposition est acceptée à l'unanimité.</i></p>	Fin de non-recevoir.
Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement aux zones 62107Fa et 62108Fa, situées à l'est de la rue Marc Chagall et au nord de la rue de Vézina		
CQSÉ-17-CA-22 (17-11-21)	<p>Il est recommandé au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles d'adopter le projet de règlement avec les modifications suivantes :</p> <p>Pour la zone 62108Fa, d'établir une marge avant minimale qui s'harmonise avec l'alignement des bâtiments actuels, ou qu'à défaut, de retirer cette zone du projet de règlement.</p> <p>Concernant la zone 62107Fa, d'augmenter le nombre de mètres prévus à l'article 351 afin que la marge avant maximale permette un certain confort par rapport à la rue Vézina et s'harmonise avec celle des constructions existantes situées plus loin de l'axe routier.</p> <p><i>La proposition est acceptée à l'unanimité.</i></p>	

4.3 AUTRES DOSSIERS

Plusieurs autres dossiers ont suscité une attention particulière de la part du CQSÉ au cours de l'année 2017. Voici cesdits dossiers.

Nettoyage du cours d'eau de la montagne Saint-Charles

L'activité de nettoyage du cours d'eau planifiée par l'Organisme des bassins versants de la Capitale a eu lieu en juin 2017 et deux des membres du conseil de quartier se sont joints à la corvée. La corvée a permis de nettoyer le cours d'eau et de ramasser plusieurs mètres cubes de débris divers (surtout du plastique et du bois de construction). Le CQSE a aussi participé à cette activité en distribuant plus d'une centaine de dépliants pour annoncer la corvée à tous les résidents bordant le cours d'eau. Malgré les efforts, seulement une résidente du secteur s'est jointe à la corvée. Toutefois, la remise des dépliants a permis de sensibiliser les résidents à

ramasser leurs débris laissés près du cours d'eau et d'en disposer adéquatement avant la tenue de la corvée. Le tronçon visé, de la rue Vézina à la rue de la Faune, a été nettoyé à l'intérieur de la journée dédiée.

Changement aux limites de quartier

Toujours pas concrétisé depuis les démarches amorcées en 2012. Le conseil attend toujours que les limites du quartier de Saint-Émile soient modifiées pour inclure la zone comprise entre l'autoroute Laurentienne et la rue de Vénus au sud et au nord de la rue de la Faune.

Lac à la Grenouille / Parc Inter-Nations auprès de Wendake

Projet à relancer en 2018.

Sécurité routière et aménagement du territoire

Dans l'ensemble, la majorité des réponses reçues de la Ville à la suite de nos nombreuses requêtes concernant la sécurité routière et l'aménagement du territoire (vision à court et long termes) n'est pas positive ou sans réponse. Nous aimerions avoir des rencontres avec les personnes concernées à la Ville pour discuter de ces préoccupations et des pistes de solution.

Sapin de Noël

Merci à la Ville de Québec pour leur contribution 2017. Les fonds amassés pour l'illumination du sapin pourront être reportés en 2018.

5 ÉTATS FINANCIERS – BILAN ANNUEL ET RÉVISÉ

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	1491	1311
Commandite à recevoir		
Total de l'actif	1491	1311
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs	191	198
Engagement (projet années subséquentes)	580	580
Total du passif	771	778
Actif net non affecté	720	534

CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
Produits		
Subvention de la Ville	970	1045
Commandite pour projet		
Total des produits	970	1045
 Charge		
Fonctionnement	784	807
Projets	0	500
Total des charges	784	1307
 Excédent des produits par rapport aux charges	 186	 (262)
Actif net au début de l'exercice	1114	1376
 Actif net à la fin de l'exercice	 1300	 1114
Affecté (projet années subséquentes)	580	580
Non affecté	720	534

CONCLUSION

En tant qu'interlocuteurs privilégiés de la Ville, nous sommes toujours heureux d'être nous-mêmes les interlocuteurs privilégiés des résidents du quartier. Vous désirez partager votre opinion, faire avancer les choses, n'hésitez pas à assister aux assemblées et à venir partager avec nous. C'est ensemble que l'on peut faire bouger les choses, car notre quartier, on y vit, on y voit et on y croit !

N'hésitez pas à contacter votre conseil d'administration pour nous faire part de vos suggestions ou préoccupations. Comme vous avez pu le constater à la lecture de ce rapport, plusieurs dossiers restent à être lancés ou relancés en 2018.



3490, route de l'Aéroport

Québec (Québec) G3K 1X5

conseilquartier.saint-emile@ville.quebec.qc.ca

Vous pouvez également vous adresser à :

M. Xavier Mercier Méthé, conseiller en consultations publiques
Service de l'interaction citoyenne
(418) 641-6701, poste 3720
xavier.mercier-methe@ville.quebec.qc.ca

Ou suivez-nous ou écrivez-nous sur notre nouvelle page Facebook !



Conseil de quartier de Saint-Émile